

INDEMNITES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - Majoration commune touristique
Commune de Lamalou-les-bains

Fonction des élus	% alloué de l'indice brut terminal de 4110,52	Nombre d'élus concernés	Montant mensuel brut par élu	Majoration commune touristique 50 %	Répartition méthode proportionnelle	Taux
Adjointes au maire	15%	5	616,58	924,87	869,79	21,16%
Conseillers municipaux délégués	5,96%	3	245	367,48	490,38	11,93%

Annexe à la délibération n° 40_2026DIR